

Arrêté n° AG-2026-DRHFP-0401 du 17 juin 2026
portant nomination de M. Benoît Naturel en qualité de directeur du Port autonome
de la Nouvelle-Calédonie

Historique :

Créé par : Arrêté n° AG-2026-DRHFP-0401 du 17 juin 2026 portant nomination
de M. Benoît Naturel en qualité de directeur du Port autonome de la
Nouvelle-Calédonie

JONC du 1^{er} juillet 2026
Page 15524

Article 1^{er}

A compter de sa prise de fonction, M. Benoît Naturel est nommé en qualité de directeur du Port autonome de la Nouvelle-Calédonie, pour une durée de trois ans.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.